

10 Faits divers & Justice

Criminalité pharmaceutique

Un importateur présumé de faux médicaments en liberté

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Au cours de l'audition préliminaire, le mis en cause, de nationalité gambienne, a reconnu avoir acheminé les produits depuis l'Afrique de l'Ouest. Il reste, cependant, muet à propos des identités des propriétaires des cargaisons litigieuses.

LES gendarmes de la brigade de Setrag, à Owendo, ont procédé à l'interpellation d'un Gambien, D.S.E.H., qui se serait rendu coupable d'importation illégale de produits pharmaceutiques. Présenté, le 6 mai dernier, devant le parquet de Libreville, le magistrat instructeur, après l'audition du présumé trafiquant l'a laissé en liberté provisoire. Selon une source policière proche du dossier, tout serait parti d'un coup de fil aux gendarmes de la brigade de Setrag, le 25 avril



Une vue partielle des produits pharmaceutiques issus de la contrebande saisie par les gendarmes.

dernier, informant les Officiers de police judiciaire (OPJ) de l'existence d'un entrepôt à Soduco, dans le 5e arrondissement de Libreville, de produits importés de manière illégale au Gabon. Deux jours plus tard, le 27 avril, la direction des investigations de

l'unité de la gendarmerie nationale recourt alors à l'expertise d'une personne qualifiée, en vue d'une perquisition du lieu indiqué. C'est une vraie caverne d'Ali baba que les limiers découvrent. « Hormis les cartons de faux médicaments, les enquêteurs ont

également découvert des boissons frelatées et autres produits issus de la contrebande », confie la source policière. Interrogé, l'"importateur" identifié comme D.S.E.H. aurait reconnu avoir fait venir ces cargaisons de produits de l'Afrique de

l'Ouest, mais jure cependant, ignorer tout du contenu des colis. **QUALITÉ DU MÉDICAMENT** • De même, durant l'interrogatoire, il affirme également tout ignorer des propriétaires supposés de ces produits. Ce qui laisse entrevoir l'existence d'un

vaste réseau de "criminels pharmaceutiques" bénéficiant de soutiens solides bien placés. En effet, comment comprendre que D.S.E.H., qui possède trois navires accostant régulièrement au port d'Owendo, excelle dans l'import-export sans être inquiété ? D'après certaines indiscretions, pour se tirer d'affaire et éviter d'être déféré, le Gambien aurait tenté de corrompre l'un des Officiers de police judiciaire en charge du dossier. Pour qui l'importateur gambien travaille-t-il en réalité ? Quels sont les circuits empruntés par les faux médicaments ? Ce sont, entre autres, les questions auxquelles l'investigation va devoir apporter des réponses, avant la comparution du mis en cause devant le tribunal de première instance de Libreville. D'autant que la qualité du médicament est une question qui préoccupe actuellement les pouvoirs publics.

Lutte contre le trafic d'ivoire à Ngouoni...

Un réseau démantelé par les pandores

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le cerveau présumé du groupe, Djamal Hamadou, s'approvisionnerait en défenses d'éléphants à Okondja, avant de les écouler hors du pays.

LES gendarmes de la brigade de Ngouoni, chef-lieu du département de la Lekabi-Lewolo, ont mis la main il y a quelques jours sur six Gabonais suspectés d'appartenir à un réseau de trafiquants de pièces d'animaux intégralement protégés. Il s'agit de Parfait Nzote, Hervé Yembengoye, Camille Bala, Patrick Mpirebo, Djamal Hamadou et Egide Lekoune. Ils ont été écroués le lundi 6 mai dernier à la prison centrale de

Franceville. Nous sommes le mardi 1er mai, au village Kellé. Aux environs de 11 heures, les gendarmes en faction dans le cadre d'une opération de police routière, interceptent un véhicule à usage de taxi de marque Toyota Carina, immatriculé EM-836-AA, roulant en direction de Franceville. Les deux occupants de l'automobile sont aussitôt identifiés comme étant Camille Bala, au volant, et Djamal Hamadou. Lors de la fouille du véhicule, l'agitation du passager attire davantage l'attention des Officiers de police judiciaire (OPJ). Lesquels flairant la présence d'un colis suspect dans le taxi, examinent de fond en comble la malle arrière. Leur intuition ne les aura pas trompés, car ils vont tomber sur deux sacs ren-



Les six suspects et leur butin dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Ngouoni.

fermant des pointes d'éléphants. Les deux occupants du Toyota Carina sont mis

pour la suite de la procédure. **DÉLITS** • En interrogeant Djamal Hamadou - Camerounais ayant acquis la nationalité gabonaise -, le commandant de l'unité et ses limiers découvrent que ce dernier a déjà fait la prison pour des faits de même nature, en 2014. Le mode opératoire du délinquant présumé consisterait à s'approvisionner en pointes d'ivoire à Okondja, le chef-lieu du département de la Sébé-Bricolo. Puis d'avoir recours à son réseau de partenaires, pour acheminer le produit au Cameroun, puis en Chine. Poursuivant leurs investigations, les éléments de la brigade de gendarmerie de Ngouoni neutralisent le nommé Parfait Nzote. C'est ce compatriote qui, sem-

ble-t-il, se chargeait de prendre attache avec les braconniers à Okondja pour le compte de Djamal Hamadou. Les chasseurs en question, à savoir Hervé Yembengoye, Patrick Mpirebo et Egide Lekoune, sont eux aussi mis aux arrêts à leur tour. L'on a appris qu'au moment de leur arrestation, les concernés s'apprêtaient à écouler environ 50 kg de pointes d'ivoire à l'extérieur du pays. Les six hommes ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville, poursuivis pour les délits d'achat illégal d'espèces intégralement protégées, vente illégale de pointes d'ivoire, transport de pointes d'ivoire et détention d'armes à feu.

... et à Oyem

Un enseignant, un agent médical et un pêcheur neutralisés par la PJ

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

GEORGELIN Becka Mbeng, enseignant au lycée Richard Nguema Békakalé, Gustave Assoumou, agent médical à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et un pêcheur, Maxime Owono, ont été pris en flagrant délit de détention des pointes d'ivoire, par les agents de la police judiciaire (PJ), dans la journée du 03 mai dernier. Selon une source proche du dossier, cette arrestation



Les trois trafiquants présumés d'ivoire.

a eu lieu lors d'une opération menée conjointement par les agents des

Eaux et Forêts, de la PJ et de l'ONG Conservation Justice. « Ces trois indivi-



Les armes et les pointes d'ivoire saisies par les agents.

us, qui se sont lancés dans le trafic d'ivoire, ont été signalés, d'abord aux

membres de l'ONG Conservation Justice qui, à leur tour, ont alerté les agents des Eaux et Forêts et de la PJ de ce qu'une transaction d'ivoire se préparait dans la ville d'Oyem, entre des individus dont on ignorait réellement encore les identités», relate la source. Sur la foi de ces renseignements, une équipe constituée des différents agents des services pré-cités s'est rendue sur place, dans la journée du 3 mai, pour procéder à des investigations et tendre une embuscade aux délinquants. Quelques heures plus

tard, les enquêteurs ont repéré trois hommes avec un sac, qui se dirigeaient à un motel. Sans se rendre compte qu'ils sont surveillés, ils ont commencé à débarrasser le sac dans la chambre. Et c'est à ce moment que les agents ont fait irruption dans la pièce, surprenant les trois individus en flagrant délit de possession de deux pointes d'ivoire sectionnées en quatre morceaux et de trois armes à feu. Les trois suspects attendent désormais d'être présentés devant le parquet d'Oyem pour être fixés sur leur sort.